

HARCELEMENT A L'ECOLE

LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE GENEVOISE ANTI-ABUS EN PLACE

Comme annoncé dans nos colonnes (notre édition du 19 décembre), le Département de l'instruction publique genevoise a décidé de mettre en place une ligne téléphonique à destination des élèves (également des anciens élèves) et apprentis victimes de harcèlement ou d'abus sexuel, de situations d'humiliation, de comportements incompatibles avec les devoirs de fonction et menaçant l'intégrité physique, psychique ou sexuelle. Et ce pour des actes passés ou présents, dans le cadre scolaire ou extrascolaire. Les proches des victimes et les témoins sont également invités à appeler. Gérée par le centre Lavi, la ligne est désormais active au numéro gratuit 0800 800 922. Des psychologues répondent et accompagnent en toute confidentialité du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mardi matin. **CPR**